

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue à la salle du Conseil municipal., le lundi 3 février 2020 à compter de 19h.

A laquelle sont présents :

Monsieur André Henri, maire
Mme Christine Marchand, conseillère
M. Laurent Garneau, conseiller
M. Claude Caron, conseiller
M. Jonatan Roux, conseiller
M. Gilles Gosselin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur André Henri.

Absent : Michel Pince,

Est également présente :

Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2. ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2020
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrite à la liste des comptes
5. Adoption des comptes à payer ;
6. Dépôt de la situation financière Rapport 2 fois par année juin et décembre.
7. Rapport des comités ;
 - 7.1 Rapport MADA
 - 7.2 Invitation Rencontre Régionale MADA
8. Administration ;
 - 8.1 Remplacement du nom de rue Place L'Heureux par Rue L'Heureux
 - 8.2 Dossier collecte des matières résiduelles (Ham-Nord, Sts-Martyrs)
 - 8.3 Lettre de confirmation du dépôt des déclarations pécuniaires des élus
 - 8.4 Présentation d'une demande à Agri Esprit pour l'achat d'un gazebo
9. Aqueduc et égouts ;
 - 9.1 Acceptation du rapport annuel
 - 9.2 Programme pour avoir accès aux données du réseau d'aqueduc (703.33\$)
10. Sécurité publique ;
 - 10.1 Achat d'une barrière d'eau (financé par subvention sécurité civile)
11. Voirie ;
 - 11.1 Rapport de l'inspecteur
 - 11.2
12. Urbanisme et environnement ;
 - 12.1 Dossier Dupuis, attente des disponibilités du Ministère.
 - 12.2 Demande d'appui projet ARLN

- 12.3 Autorisation pour demander un avis à Me Beauregard sur certains dossiers
13. Loisirs et culture ;
14. Affaires diverses ;
15. Liste de la correspondance ;
- 15.1 VARIA
16. Période de questions ;
17. Levée de la séance.

2020-02-023 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil acceptent l'ordre du jour.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Laurent Garneau conseiller,

Appuyé par le Gilles Gosselin, conseiller.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :
Que l'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2020-02-024 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2020.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 13 janvier 2020 a été préalablement remis aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Claude Caron, conseiller.
Appuyé par Laurent Garneau, conseiller.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

3. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

| | |
|--------------------|-----------|
| Salaire des élus : | 3180.90\$ |
| Salaire DG : | 1612.01\$ |
| DAS mensuel : | 5279.88\$ |
| Bell Mobilité | 54.00\$ |

2020-02-024-1 5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de **92 137.59 \$** a été présentée aux élus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles Gosselin, conseiller appuyé par Christine Marchand, conseillère et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

| | | |
|----|---|-----------------|
| | *** ANNULÉ *** Service d'entraide Hauts Reliefs (2019) / voir 2020 | (500.00) |
| 1 | Receveur Général du Canada (DAS) | 1 533.85 |
| 2 | Ministre du Revenu du Québec (DAS) | 3 746.05 |
| 3 | Service d'entraide des Hauts Reliefs (aide financière 2020) | 500.00 |
| 4 | Société Canadienne des postes (Bla Bla) | 30.47 |
| 5 | Visa Desjardins (achats divers) | 1 296.37 |
| 6 | Gesterra (décembre) | 1 770.64 |
| 7 | Petite caisse (fond d'urgence) | 370.00 |
| 8 | Sylvain Beauregard avocat inc. (forfait consultation 2020) | 1 724.63 |
| 9 | MRC d'Arthabaska (versement #1 - 2020) | 29 171.00 |
| 10 | ADMQ (cotisation annuelle) | 1 820.42 |
| 11 | COMBEQ (adhésion annuelle) | 436.91 |
| 12 | FQM (contribution annuelle) | 1 115.79 |
| 13 | PG Solutions (contrat annuel) | 5 978.70 |
| 14 | CRSBP (contribution & cotisation annuelle) / biblio | 2 690.17 |
| 15 | Roulibus (contribution annuelle) | 857.52 |
| 16 | SPAA (adhésion annuelle) | 601.12 |
| 17 | SIUCQ de la MRC d'Arthabaska (contribution annuelle) | 291.50 |
| 18 | Québec Municipal (adhésion annuelle) | 167.47 |
| 19 | Copernic (adhésion annuelle) | 50.00 |
| 20 | Croix-Rouge (contribution annuelle) | 170.00 |
| 21 | Centre prévention suicide Arthabaska-Érable (aide financière) | 100.00 |
| 22 | Cuisines Collectives des Bois-Francs (aide financière) | 72.00 |
| 23 | André Henri, maire | 915.00 |
| 24 | Michel Prince, conseiller | 377.65 |
| 25 | Christine Marchand, conseillère | 377.65 |
| 26 | Laurent Garneau, conseiller | 377.65 |
| 27 | Claude Caron, conseiller | 377.65 |
| 28 | Jonatan Roux, conseiller | 377.65 |
| 29 | Gilles Gosselin, conseiller | 377.65 |
| 30 | Bell Mobilité inc. (janvier) | 54.00 |
| 31 | Buropro (janvier) | 496.99 |
| 32 | La Capitale (février) | 983.80 |
| 33 | Desroches Groupe Pétrolier (janvier) | 1 430.70 |
| 34 | Entretien Général Lemay (janvier) | 2 742.84 |
| 35 | | |

| | | |
|----------------|--|---------------------|
| 36 | Excavation Marquis Tardif inc. (janvier) | 16 329.26 |
| 37 | Eurofins Environex (janvier) | 313.31 |
| 38 | Gesterra (janvier) | 4 305.53 |
| 39 | Alain Boulet (trappeur) | 40.00 |
| 40 | Alarme Bois-Francis inc. (ajout alarme) | 255.00 |
| 41 | Englobe Corp. (contrôle matériaux - pluvial & sanitaire) | 919.80 |
| 42 | N. Faucher Entrepreneur Électricien (édifice) | 340.53 |
| 43 | Plomberie Denis Carignan (caméra - égouts) | 847.37 |
| 44 | Total du salaire de la D.G. : | 1 612.01 |
| 45 | Total des salaires & déplacements : | 4 290.94 |
| TOTAL : | | 92 137.59 \$ |

6. **DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE ;**

7. **RAPPORT DES COMITÉS ;**

7.1 **RAPPORT DU HAUT RELIEF POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

Madame Christine Marchand, conseillère fait mention du projet de transformation alimentaire que le comité du Haut Relief désire mettre sur pied. Une demande d'aide financière sera déposée prochainement à ce sujet. Madame Christine Marchand annonce qu'à Chersterville il y aura de la soupe et du dessert de servis à un prix minime.

2020-02-025

7.2 **INVITATION À LA RENCONTRE MADA**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une invitation pour assister à la rencontre MADA qui se tiendra à Victoriaville le 21 février en présence de la Ministre Marguerite Blais.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Laurent Garneau conseiller appuyé par Jonatan Roux, conseiller et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

Que madame Christine Marchand conseillère et responsable du Comité Mada ainsi que Thérèse Lemay directrice générale soient autorisé à assister à cette rencontre et que les frais de déplacement et dépenses soient payés par la municipalité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

8. **ADMINISTRATION**

2020-02-026

8.1 **REMPLACEMENT DU NOM RUE PLACE L'HEUREUX PAR RUE L'HEUREUX**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens désire remplacer le nom de la rue Place L'Heureux par le nom Rue L'Heureux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christine Marchand, conseillère, appuyé par Claude Caron, conseiller et unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le nom de rue Place L'Heureux soit remplacé par le nom Rue L'Heureux.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

8.2 DOSSIER COLLECTE DES MATIERES RESIDUELLES (HAM-NORD ET SAINTS-MARTYRS- CANADIENS)

Dossier à l'étude

8.3 LETTRE DE CONFIRMATION DU DÉPÔT DES DÉCLARATIONS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

La lettre de confirmation a été reçue du Ministère des Affaires Municipales

8.4 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE À AGRI -ESPRIT

Reporter à la prochaine séance

9.0 AQUEDUC ET ÉGOUTS ;

2020-02-027

9.1 ACCEPTATION DU RAPPORT ANNUEL DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT MUNICIPAL DE L'ANNÉE 2019

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Pierre Ramsay, inspecteur municipal a remis une copie de chaque rapport aux élus lors de l'atelier de travail.

CONSIDÉRANT QUE les élus ont eu la possibilité de prendre des renseignements concernant les rapports.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Caron, conseiller, appuyé par Gilles Gosselin, conseiller et il est adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE les membres du conseil acceptent les rapports reçus de M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal et responsable des réseaux d'aqueduc et égouts.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2020-02-028

9.2 ACHAT D'UN PROGRAMME POUR AVOIR ACCÈS AUX DONNÉES DU RÉSEAU D'AQUEDUC AU MONTANT DE 703.00\$

CONSIDÉRANT que nous désirons obtenir en tout temps la capacité de vérifier les alarmes ainsi que l'état du réseau d'aqueduc.

CONSIDÉRANT qu'il est important de limiter les déplacements inutiles, puisque plusieurs actions peuvent être faites à distance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Caron, conseiller, appuyé par Gilles Gosselin, conseiller et il est adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE soit autorisé l'achat du logiciel au coût de 703.00\$, ceci dans le but d'effectuer la vérification à distance des bris et des alarmes provenant de l'usine de filtration du réseau d'aqueduc à partir d'un téléphone cellulaire.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE :

2020-02-029

10.1 ACHAT D'UNE BARRIÈRE D'EAU (FINANCÉ PAR LA SUBVENTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens désire acheter conjointement avec la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts une barrière d'eau au montant de 2 600.00\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles Gosselin, conseiller, appuyé par Jonatan Roux, conseiller et il est adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que la municipalité participe à l'achat d'une barrière d'eau au coût de 2 600.00\$

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

11. VOIRIE :

11.1 RAPPORT INSPECTEUR

Présenté aux élus en atelier de travail.

12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

12.1 DOSSIER DUPUIS, VOIR DISPONIBILITÉS DU MINISTÈRE

Date à déterminer.

2020-02-030

12.2 APPUI À LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC NICOLET POUR PRÉSENTER UN PROJET RELATIF À L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES(EAE),

CONSIDÉRANT QU'IL est de la responsabilité de la Municipalité de préserver l'environnement sur son territoire et de façon non limitative en ce qui regarde la qualité de l'eau de ses lacs;

CONSIDÉRANT QU'un projet visant la protection des eaux du Lac Nicolet, intitulé SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES (EAE) a été présenté à la Municipalité par l'Association Des Résidents du Lac Nicolet;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a été expliqué dans le document accompagnant la lettre du 30 janvier 2020 transmise par M. Jean-Charles Pelland représentant de ladite association;

CONSIDÉRANT QUE ce projet sera entièrement financé par des sources autres que celles de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE chaque étape du projet devra obtenir l'aval de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les sommes perçues de cette activité demeureront la propriété de la Municipalité et serviront à la collectivité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Claude Caron, **SECONDÉ PAR** Gilles Gosselin et **ADOPTÉ** à l'unanimité, M. le Maire n'ayant pas voté :

QUE LA MUNICIPALITÉ donne son appui au projet tel que présenté le 30 janvier 2020 par l'Association des Résidents du Lac Nicolet sous le titre **SYSTÈME DE PROTECTION**

CONTRE LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES (EAE), le tout selon les conditions exprimées dans les **CONSIDÉRANTS** ci-dessus décrits.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2020-02-032

12.3 AUTORISATION DE DEMANDER DES AVIS A ME BEAUREGARD SUR CERTAINS DOSSIERS.

CONSIDÉRANT QUE certains dossiers demande des connaissances juridiques approfondi avant de prendre des décisions.

Sur proposition de Claude Caron, conseiller appuyée par Gilles Gosselin, conseiller il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que les membres du conseil municipal requièrent des avis juridiques de Me Sylvain Beauregard concernant certains dossiers litigieux.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

13. LOISIRS ET CULTURE ;

14. AFFAIRES DIVERSES ;

15. VARIA

15.1 LISTE DE LA CORRESPONDANCE ;

- Direction Générale des aînés et des proches aidants : Une somme de 17 millions au programme de soutien à la démarche Municipalités amies des aînés.
- Invitation au Tournoi familial de pêche sur glace Pronature Sports le 15 février 2022
- Projet Emplois d'été Canada 2020 dépôt d'une demande de subvention avant le 24 février 2020.
- Prévention suicide offre de la formation gratuite
- Biblio Centre du Québec nouvelle technologie numérique

- Fondation de L'Hôpital H.D.A
- Offre de services de Béton E.P
- Journée de la persévérance scolaire du 17 au 21 février 2020

Une demande est présentée pour connaître la disponibilité pour recevoir la formation sur l'offre de prévention suicide.

16 PÉRIODE DE QUESTIONS ;

17 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Proposé par Christine Marchand, conseillère à 19h20

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du code municipal.

Je soussignée certifie par la présente qu'il y a les crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

SIGNATURE : _____, **maire**

SIGNATURE : _____, **Directrice générale**